[Text]

I don't think there's any doubt that, for example, for capital goods purchased by businesses, anybody purchasing a capital good, such as machinery, equipment or buildings, pays the GST and if they are eligible they receive an input tax credit and they offset that credit against any tax otherwise payable. So the question here becomes, and I understand your point, is this capital or is this an advance payment for future benefits these people are going to receive, such as playing golf?

Presumably, if you built the golf course 100% debt-financed, these annual fees would have to be higher in order to support that debt. In one way or another, you would have to support the capital that you'd put in up front. So what they are doing instead is paying an advance that you've put in the form of capital, and your argument is that it's capital.

I think I understand the issue. I'm going to have to think about this a little more because I haven't reviewed it in advance at all; this is the first I've heard of it.

• 1200

My feeling is that when you are subscribing to what is essentially a private club, you are paying that amount to receive the benefits of using that club at some point in time. It's an advance, I'll agree. It is raising the financing to construct the facility.

You're not normally buying memberships in golf clubs to try to make trading profits. Sometimes there is a benefit from that if golf club memberships go up.

Mr. Soetens: Are the only members of your club the shareholders of the club?

Mr. Soudavar: No. At present we have not sold all the memberships. The intention is that yes, they will be.

I just want to make the point that compared with private clubs around, as Mr. Dorin correctly states, there might be the fine point of asking what proportion of it is or isn't. The fact is, there is as much operation created through this, and number of employees, or the yearly budget, as through the public club next door.

Surely there is no guarantee that had it been fully financed, how much more would it have been paid or not. I realize the fine point of the argument, but if we go on that, I think the retroactivity clause is still there. That problem is still there.

Mr. Soetens: I guess my question relates to membership. What you are saying is that right now there are members who are not shareholders.

Mr. Soudavar: That's right.

Mr. Soetens: Do they pay a different membership fee from the shareholders?

Mr. Soudavar: In this bad economy there are all sorts of ways for us to try to just fill the club and make it work. At the moment, it's yes and no. There are different ones.

[Translation]

Je pense qu'il ne fait aucun doute par exemple que les entreprises qui achètent des biens d'immobilisations, comme des machines, de l'équipement des immeubles, paient la TPS; ensuite, si elles y ont droit, elles reçoivent un crédit de taxe sur les intrants grâce auquel elles réduisent le montant de la taxe qu'elles devraient payer autrement. Il faut donc se demander, et je comprends votre point de vue, s'il s'agit ici de capital ou d'un acompte servant à payer les avantages que ces gens vont recevoir à l'avenir, par exemple le droit de jouer au golf.

On peut supposer que, si vous aviez emprunté la totalité du montant nécessaire pour construire le terrain de golf, vous auriez dû percevoir des droits annuels beaucoup plus élevés pour rembourser cette dette. D'une façon ou d'une autre, vous devriez pouvoir soutenir le capital engagé. Donc, vos membres vous ont plutôt payé à l'avance et vous avez utilisé ces sommes pour vos immobilisations; vous soutenez donc qu'il s'agit de capital.

Je pense que je comprends la question. Je vais devoir y réfléchir encore un peu parce que je ne me suis vraiment pas penché sur la question; c'est la première fois que j'entends parler de quelque chose de ce genre.

J'ai l'impression que, lorsqu'on devient membre de ce qui constitue essentiellement un club privé, on paie un certain montant pour profiter des avantages que procure l'utilisation de ce club à un moment donné. Je suis d'accord pour dire que ce paiement est versé à l'avance et qu'il sert à financer la construction des installations.

On n'achète pas normalement une carte de membre dans un club de golf pour essayer d'en tirer des profits commerciaux. Mais il y a parfois des avantages si le prix de l'adhésion au club augmente.

M. Soetens: Les actionnaires du club en sont-ils les seuls membres?

M. Soudavar: Non, car nous n'avons pas encore vendu toutes les cartes de membre. Mais notre intention est de faire en sorte que seuls les actionnaires du clubs en soient membres.

Je voudrais simplement signaler que, comparativement aux autres clubs privés, comme l'a dit à juste titre M. Dorin, on peut se demander, si l'on veut entrer dans les détails, quelle est la proportion qui sert à quoi. Le fait est que nos opérations, le nombre de nos employés ou notre budget annuel sont tout à fait comparables à ceux du terrain de golf public situé à côté du nôtre.

Évidemment, rien ne garantit que, si ces travaux avaient été financés en totalité grâce à un emprunt, les sommes remboursées auraient été plus élevées. Je comprends que la nuance est mince, mais de toute façon, il reste encore la question de la rétroactivité. Le problème reste entier.

M. Soetens: Ma question porte sur les droits d'adhésion. Ce que vous dites, c'est qu'à l'heure actuelle, il y a des membres qui ne sont pas des actionnaires.

M. Soudavar: C'est exact.

M. Soetens: Est-ce que leurs droits d'adhésion sont différents de ceux des actionnaires?

M. Soudavar: Étant donné le triste état de l'économie, nous avons employé toutes sortes de moyens pour essayer de remplir nos places et de faire fonctionner notre entreprise. Pour le moment, il y a un peu des deux. Il y a des montants différents.